

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

États financiers

31 décembre 2021

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

États financiers
31 décembre 2021

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats et évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexes	17 - 18



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BCGO S.E.N.C.B.L.*¹

Montréal
Le 13 mai 2022

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A133101

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Résultats et évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 décembre

	Budget	2021	2020
PRODUITS			
Cotisations patronales et ouvrières	493 413 \$	527 298 \$	465 023 \$
Ententes de services et honoraires de gestion :			
Comité paritaire d'installation d'équipement pétrolier du Québec	120 078	120 078	117 723
Fonds d'assurance de l'industrie sur l'installation d'équipement pétrolier du Québec	28 960	28 960	28 960
Fonds en fidéicommiss - serrurerie et menuiserie métallique	183 572	176 475	179 132
Amendes et pénalités	9 000	1 874	4 535
Intérêts sur actifs financiers au coût amorti	6 840	10 031	9 969
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	12 000	18 707	70 853
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	-	3 221	2 623
	853 863	886 644	878 818
CHARGES			
Administration générale (annexe A)	685 444	601 042	579 381
Administration du décret - inspection (annexe B)	113 901	85 826	83 405
Administration - propriété (annexe C)	65 141	64 813	62 885
Administration générale - membres du comité (annexe D)	22 800	15 633	17 963
	887 286	767 314	743 634
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(33 423)	119 330	135 184
ACTIF NET AU DÉBUT	-	980 462	845 278
ACTIF NET À LA FIN	- \$	1 099 792 \$	980 462 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bilan

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 038 994 \$	648 856 \$
Placements temporaires (note 4)	833	507 352
Débiteurs (note 5)	1 206 286	1 117 635
Avances aux fonds en fidéicommis, sans intérêt	47 979	56 041
Autres avances, sans intérêt	3 104	-
Frais payés d'avance	13 775	12 947
	2 310 971	2 342 831
FONDS EN FIDÉICOMMIS (note 6)	2 495 711	2 344 850
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	16 384	7 146
ACTIF INCORPOREL	38 849	-
	4 861 915 \$	4 694 827 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Bilan

Au 31 décembre

2021

2020

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 8)	367 612 \$	342 260 \$
Contributions aux fonds en fidéicomis, sans intérêt	898 800	1 027 255
	1 266 412	1 369 515
DÛ AUX EMPLOYÉS ASSUJETTIS	2 495 711	2 344 850
	3 762 123	3 714 365

ACTIF NET

NON AFFECTÉ	1 099 792	980 462
	4 861 915 \$	4 694 827 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

2021

2020

FONCTIONNEMENT

Excédent des produits par rapport aux charges	119 330 \$	135 184 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 436	1 261
	121 766	136 445
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	(192 582)	154 638
	(70 816)	291 083

INVESTISSEMENT (note 12)

Variation nette des placements temporaires	506 519	(7 309)
Diminution des avances aux fonds en fidéicommiss	8 062	44 092
Augmentation (diminution) des autres avances	(3 104)	1 328
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 674)	(8 407)
Acquisition de l'actif incorporel	(38 849)	-
	460 954	29 704

FINANCEMENT (note 12)

Diminution du montant dû aux fonds en fidéicommiss	-	(3 145)
--	---	---------

AUGMENTATION DE L'ENCAISSE 390 138 317 642

ENCAISSE AU DÉBUT 648 856 331 214

ENCAISSE À LA FIN 1 038 994 \$ 648 856 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Comité conjoint des matériaux de construction est un organisme mandaté par le ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en vertu de la Loi sur les décrets de convention collective, pour assurer le respect des décrets sur l'industrie des matériaux de construction et sur l'industrie de la menuiserie métallique de la région de Montréal. Il fournit aussi à un autre comité paritaire ces mêmes services.

2. BUDGET

Les montants présentés dans la colonne budget à l'état des résultats et évolution de l'actif net et dans les annexes sont fournis à titre d'information seulement et ne sont pas audités. Ce budget a été approuvé par le conseil d'administration le 19 janvier 2021.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les ententes de service et les honoraires de gestion sont constatés lorsqu'ils sont approuvés par les entités en cause, que la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'amendes et pénalités et d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Le Comité applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fonds en fidéicommiss

Les fonds en fidéicommiss représentent la valeur nette des fonds qui sont administrés par le Comité conjoint des matériaux de construction pour les employés assujettis au décret sur l'industrie de la serrurerie et menuiserie métallique.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Actif incorporel

Le logiciel est comptabilisé au coût. Il sera amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % à compter de sa mise en service.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés, qui sont habituellement évalués à la valeur comptable s'ils résultent d'opérations effectuées hors du cours normal des activités ou à la valeur d'échange dans les autres situations.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des avances aux fonds en fidéicommiss, des autres avances et des fonds en fidéicommiss.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs, des contributions aux fonds en fidéicommiss et du montant dû aux employés assujettis.

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas où les instruments financiers sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés aux actifs financiers ou déduits des passifs financiers.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Certificats de placement garantis, encaissés au cours de l'exercice	-	500 470 \$
Intérêts courus	833	6 882
	833 \$	507 352 \$

5. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Contributions	1 206 286 \$	1 098 726 \$
Subventions	-	18 909
	1 206 286 \$	1 117 635 \$

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

6. FONDS EN FIDÉICOMMIS

	2021		2020	
	Fonds en fidéicommiss - assurances	Fonds en fidéicommiss - vacances	Total	Total
Actif à court terme				
Encaisse	2 830 695	\$ 1 856 097	\$ 4 686 792	\$ 4 176 751
Placements temporaires	1 788	1 115	2 903	185 024
Contributions à recevoir du comité conjoint	414 702	273 921	688 623	785 008
Avances au comité conjoint et à la caisse de retraite	-	-	-	1 920
	3 247 185	\$ 2 131 133	\$ 5 378 318	\$ 5 148 703
Passif à court terme				
Fournisseurs et frais courus	4 000	\$ 4 000	\$ 8 000	\$ 8 000
Prestations	-	2 023 119	2 023 119	1 965 979
Primes d'assurances	805 110	-	805 110	779 983
Dû au comité conjoint	-	46 378	46 378	49 891
	809 110	2 073 497	2 882 607	2 803 853
Actif net				
Affecté d'origine externe	2 438 075	57 636	2 495 711	2 344 850
	3 247 185	\$ 2 131 133	\$ 5 378 318	\$ 5 148 703

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	20 081 \$	3 697 \$	16 384 \$

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique	8 407 \$	1 261 \$	7 146 \$

8. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	23 353 \$	30 813 \$
Réclamations à redistribuer	103 129	69 855
Sommes à remettre à l'État	9 292	8 860
Contributions à redistribuer à la Commission de la construction du Québec	231 838	232 732
	367 612 \$	342 260 \$

9. RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE L'ORGANISME

Les employés de l'organisme bénéficient d'un régime de retraite par financement salarial (RRFS). Les contributions, basées sur les salaires cotisables, sont de 5 % pour les employés et de 11,5 % pour l'employeur pour l'exercice 2021. Comme ce régime est un régime à prestations déterminées et que la contribution de l'employeur est fixée à l'avance, le solde des cotisations à verser (y compris les paiements pour déficits, le cas échéant) est à la charge des participants. L'organisme applique donc la comptabilité des régimes à cotisations définies.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

10. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ASSUJETTIS

Les employés assujettis ainsi que leurs employeurs cotisent à un régime de retraite. Ce régime de retraite est une entité distincte des promoteurs du régime, des participants et du Comité conjoint des matériaux de construction.

L'actif net disponible pour le service des prestations du Régime de retraite des employés assujettis est de 48 096 567 \$ (45 646 226 \$ en 2020).

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements de l'organisme en vertu de baux pour la location de locaux échéant en août 2024, d'équipement de bureau échéant en septembre 2026 et d'un contrat pour des services informatiques échéant en décembre 2022 totalisent 178 320 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	92 887 \$
2023	47 693 \$
2024	32 747 \$
2025	2 853 \$
2026	2 140 \$

12. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	(88 651) \$	76 820 \$
Frais payés d'avance	(828)	(5 900)
Créditeurs	25 352	(44 716)
Contributions aux fonds en fidéicommiss	(128 455)	128 434
	(192 582) \$	154 638 \$

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Notes complémentaires
31 décembre 2021

12. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Augmentation du montant dû aux employés assujettis par l'augmentation des fonds en fidéicommiss	150 861 \$	300 430 \$

13. OPÉRATIONS AVEC LES FONDS EN FIDÉICOMMIS

Au cours de l'exercice, l'organisme a facturé des honoraires de gestion de 176 475 \$ (179 132 \$ en 2020) aux fonds en fidéicommiss.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par l'organisme et les fonds en fidéicommiss.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisme subisse une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs et les fonds en fidéicommiss. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités et établit une provision pour perte éventuelle lorsqu'il existe des indications que l'actif financier a subi une perte de valeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond principalement aux crédetes, aux contributions aux fonds en fidéicommiss et au montant dû aux employés assujettis.

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Annexes

Exercice clos le 31 décembre

Budget

2021

2020

ANNEXE A

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires du personnel	213 081 \$	212 473 \$	210 064 \$
Salaires de la direction	91 350	102 823	93 654
Charges sociales	62 991	48 761	43 157
Informatique	92 960	55 381	49 542
Contentieux, audit et consultants	110 900	85 819	83 179
Caisse de retraite des employés	42 374	44 476	42 493
Communications	22 079	16 991	18 657
Frais de bureau	17 655	15 234	19 284
Assurances	10 430	10 058	9 966
Examens de qualification	4 192	-	1 049
Publicité et abonnements	6 000	3 365	3 678
Déplacements	3 717	319	646
Perfectionnement et formation	1 500	144	705
Frais bancaires	3 800	2 762	2 046
Divers	915	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 500	2 436	1 261
	685 444 \$	601 042 \$	579 381 \$

ANNEXE B

ADMINISTRATION DU DÉCRET - INSPECTION

Salaires	104 901 \$	72 212 \$	70 792 \$
Charges sociales	-	6 538	6 281
Déplacements	9 000	7 076	6 332
	113 901 \$	85 826 \$	83 405 \$

ANNEXE C

ADMINISTRATION - PROPRIÉTÉ

Loyer, électricité, taxes	60 440 \$	61 160 \$	59 232 \$
Entretien et réparations	4 701	3 653	3 653
	65 141 \$	64 813 \$	62 885 \$

COMITÉ CONJOINT DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Annexes

Exercice clos le 31 décembre

Budget

2021

2020

ANNEXE D

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - MEMBRES DU COMITÉ

Jetons de présence	19 200 \$	14 625 \$	13 125 \$
Déplacements	3 600	1 008	4 838
	22 800 \$	15 633 \$	17 963 \$